SAINT-SULPICE

BULLETIN MUNICIPAL

Copie conforme à l'original

N° 15 - DECEMBRE 1996

LE MOT DU MAIRE

1996 se termine. Des faits importants pour notre commune ont marqué cette année écoulée.

. Un drame a éprouvé deux familles, conséquence directe d'incompréhension, d'égoïsme et d'exaspération.

Plus que jamais, je pense qu'il n'y a que réflexion, dialogue et patience qui puissent solutionner les problèmes de relations humaines.

. Dans un autre domaine mais qui touche néanmoins les relations et l'avenir, notre commune s'intègre dans la communauté de communes du Pays de Thelle.

Cette adhésion a pour avantage de mieux répartir la contribution aux charges des établissements scolaires, centres de secours, enlèvement et traitement des ordures ménagères par une fiscalité directe et de bénéficier dans un premier temps d'une aide plus importante de l'Etat.

Certains problèmes sont devenus tellement complexes et lourds financièrement qu'ils doivent être pris en compte par des communautés plus importantes.

Espérons aussi que cette évolution permette la mise en place de meilleurs services sans toutefois augmenter la pression fiscale.

Je vous présente mes meilleurs voeux pour l'année 1997 et vous souhaite à tous une bonne fin d'année.

Marcel BRUNEL

ETAT CIVIL

DU 01/07/96 AU 20/11/1996

MARIAGES

. **BALGUY** Jean-Marie et **OLIME** Edmée Josette	Le 27 Juillet 1996
. **DOROTHEE** Grégory Charles Dominique et **CHARBONNEL** Céline Madeleine Claudine	Le 27 Juillet 1996
. **SOETAERT** Patrick et **FRANCOZ** Valérie Anne Andrée	Le 7 Septembre 1996

NAISSANCES

CARPENTIER Nicolas, Xavier, Christophe	Né le 28 Août 1996 à Beauvais
DESSELLE Emilie	Née le 23 Août 1996 à Beauvais
DUCROCQ Mathieu, Jean-Philippe	Né le 22 Juin 1996 à Beauvais
FAVENNEC Solène, Jacqueline, Simone	Née le 15 Juillet 1996 à Villers le Bel (95)
GRIMAUX Marine, Suzanne, Lucie	Née le 26 Octobre 1996 à Beauvais
HUGEUX Alexis, Marcel, Jacky	Né le 17 Juin 1996 à Beauvais
MONROSE Karl, Kurtys	Né le 5 Juin 1996 à Beauvais

HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi de 15 H à 18 h 30 - **Mercredi** de 14 h 30 à 18 h - **Vendredi** de 15 h à 17 h 00

Samedi de 8 h 30 à 10 h 00. **Téléphone** : 03.44.81.11.25 - **Télécopie** : 03.44.81.18.62

CENTRE SOCIAL RURAL : Adresse : 53 Rue de Paris Tel: 03.44.03.21.41.

ASSISTANTE SOCIALE : du nouveau !

Nous accueillons avec plaisir dans notre village Madame FLEURY, nouvellement nommée en remplacement de Madame DEBOFFE qui a pris sa retraire.
Madame FLEURY, Assistante Sociale, assurera les permanences les 3èmes lundis du mois de 15 H 00 à 17 H 00, à la Mairie.
Elle peut aussi recevoir exceptionnellement sur rendez-vous. Il est possible de la contacter à la Mairie, à la CISS de Noailles (Circonscription Interventions Sanitaires et Sociales) en laissant un message au 03.44.03.44.24.

CONCILIATEUR : Il reçoit tous les Lundis après-midi à la Mairie de Noailles. Téléphone : 03.44.03.30.61.

INFORMATION ASSEDIC : Accédez directement à votre dossier en appelant le : 08.36.63.12.36.
A toute heure, vous pourrez connaître la situation de votre dossier ou de votre paiement, sans vous déplacer.

AIDE CONSTITUTION DE DOSSIER DE RETRAITE

Tous les premiers Vendredis de chaque mois, un interlocuteur est à votre service à Noailles, 2 Place du Marché.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de faire des photocopies au secrétariat de la Mairie.

PREVISIONS DE TRAVAUX

En complément des travaux de voiries présentés dans le dernier bulletin (Juin 96 N° 14), nous envisageons de réaliser les travaux suivants :

- RENOVATION DE L'ECLAIRAGE

Il s'agit dU remplacement de l'éclairage actuel et de la suppression des points noirs. Coût : 1.400.000 Francs avec une participation communale de 280.000 Francs.

- LA CREATION D'UN DORTOIR DANS LE PREAU DE L'ECOLE MATERNELLE

Ceci est indispensable pour accueillir correctement les jeunes enfants en nombre croissant.

- LA RENOVATION ET LA MISE EN CONFORMITE DE LA SALLE CHANTEPIE

Remplacement du parquet et mise en conformité de l'éclairage.

L'ensemble de ces travaux sera réalisé courant 97 voire 98 suivant les subventions que nous recevrons.

RÉPONSES A VOS QUESTIONS, REMARQUES ET SUGGESTIONS

Nous remercions les personnes qui ont participé à cette rubrique. Nous serons toujours heureux d'accueillir les « questions, remarques, suggestions » et nous invitons également nos plus jeunes habitants à participer à cette rubrique.

Excès de vitesse

La vitesse excessive de certains automobilistes qui circulent dans les hameaux est signalée à nouveau par plusieurs personnes qui nous proposent de mettre des ralentisseurs à tel ou tel endroit pour répondre à ces infractions du code de la route.

Or, beaucoup de communes qui avaient posé de tels dispositifs, les retire actuellement car ils ne répondent pas de façon satisfaisante au problème posé. Certains ont même causé des accidents. Par expérience, le Conseil Général de l'Oise, ne souhaite plus installer ce genre de dispositif sur les voiries dont il a la charge. Tous les cassis vont être démontés dans les mois à venir.

Dans un premier temps, nous optons pour une signalisation renforcée qui doit rappeler à chacun d'entre nous que la vitesse est limitée à 50 km sur tout le territoire de la commune.

Installation d'une deuxième cabine téléphonique

FRANCE TELECOM a signé un contrat plan avec l'état. Le contrat définit la mission de service public de FRANCE TELECOM dans un contexte où cette entreprise va bientôt se transformer en Société Anonyme et sera ainsi soumise au marché de la concurrence.

Son objectif est d'installer un point téléphone (pas forcément une cabine téléphonique) dans toutes les communes du territoire national. Elle installe un deuxième point téléphone lorsque le premier dépasse 4.000 unités par mois. Ceci n'est pas le cas de la cabine qui se trouve près de la Mairie.

Par ailleurs, une signalisation sur le placeau et à la gare facilitera l'accès à la cabine téléphonique existante.

SAINT-SULPICE EN CHIFFRES

PERMIS DE CONSTRUIRE DE 1986 A 1996

	Agricoles	de Particuliers
1986	1	9
1987		4 dont l'école
1988		4 dont la maison familiale
1989	1	7 dont la salle des fêtes
1990		3
1991		4
1992	2	3
1993	3	3
1994		1
1995	2	5 dont la salle des fêtes
1996		6 dont la Maison Familiale

CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

Le concours des maisons fleuries est reconduit cette année. Nous remercions d'ores et déjà tous les habitants qui font des efforts pour fleurir leur domicile et qui entretiennent la partie extérieure de leur propriété (bas-côtés, trottoir, fil d'eau). Vous participez ainsi à l'amélioration de l'environnement pour rendre propre notre commune.

Les personnes récompensées sont :

Mme MALIN	500 Frs	Mme AVEZ	300 Frs
Mme LORRET	400 Frs	Mme LOUIS	150 Frs
Mme RESTU	150 Frs	Mme D DEMOULIN	150 Frs
Mme M. CARPIER	150 Frs	Mme M. WOLF	150 Frs

Les personnes suivantes n'ont pas obtenu de prix cette année mais ont été remarquées pour les efforts qu'elles ont fournis, lors de leur décoration florale.

Mme LORRET Reine
M. Mme VERDIN G.
M. Mme CARRIERE J
M. Mme SAMMARCELLI
M. Mme TELLIER L.
M. Mme COEURDEVACHE J
M. Mme FLECHY J.M.
M. Mme CARPIER J.M.
M. Mme DUCROCQ J.
M. Mme ANNOEPEL C.

MEDAILLE DU TRAVAIL

Madame BRAYS a reçu la médaille d'honneur du travail (médaille de Vermeil) pour les 30 années de services rendus à la société LA BROSSE ET DUPONT à BEAUVAIS.

LA SECURITE DES ENFANTS

La sécurité des enfants dans la rue des écoles aux heures de rentrée et de sortie est toujours à l'ordre du jour.

Le dernier conseil d'écoles qui s'est tenu le 25 Octobre 1996 a attiré une nouvelle fois l'attention des élus présents à cette réunion.

Aussi, il a été décidé :

. de rappeler aux automobilistes que :

LE STATIONNEMENT ET L'ARRÊT TOUT LE LONG DE LA VOIE DE LA RUE DES ECOLES SONT INTERDITS.

. D'informer les automobilistes et les riverains qu'à partir de la rentrée scolaire de Janvier, deux personnes vont présenter un sens interdit dans les 2 sens de la voie pendant les heures de rentrée et de sortie des enfants.

Il sera donc impossible d'emprunter la rue des écoles ni dans un sens ni dans l'autre durant ces moments-là uniquement.

Le parking des salles des fêtes est réservé aux stationnements.

Nous ne voulons pas d'accident et nous sommes sûrs que nous pouvons compter sur votre compréhension et votre sens du civisme.

SIVOSAS INFORMATIONS

SIVOSAS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire regroupant les communes d'ABBECOURT et SAINT-SULPICE.

SA VOCATION

1) Gérer les écoles sur le plan humain (aide maternelle), matériels dans le domaine des locaux, et de la propreté.

2) Répondre aux problèmes de garderie (matin et soir) et de restauration le midi.

3) Animer le centre de loisirs du Mercredi par des activités diverses et pédagogiques : tir à l'arc, piscine, patinoire, marionnettes, théâtre et dès 1997 en plus initiation musicale et atelier de poterie.

Ce centre de loisirs est ouvert à tous les enfants des 2 communes de 3 à 13 ans inclus fréquentant ou non les écoles.

Ces structures ont été mises en place depuis 1993 afin que NOS ECOLES DEMEURENT.

Renseignements :

. Centre de loisirs et garderie (Mme LEBAS) 03.44.81.17.03.
. Au siège social du SIVOS - Mairie d'ABBECOURT.
. Florence, notre aimable secrétaire, est à votre disposition tous les samedis de 11 H 30 à 12 H 30 à la Mairie de Saint-Sulpice.

INFO ASSAINISSEMENT

En cas de problème sur le réseau d'assainissement (tout à l'égout), nous vous demandons de prévenir d'abord la Mairie ou la SAGEA (Tel : 03.44.06.32.32.) avant de prendre contact avec d'autres entreprises.

La SAGEA est la société qui a la charge d'exploitation du réseau d'assainissement de la commune. Dans le même principe que pour le réseau d'eau potable :

- la partie privée est à la charge du propriétaire,
- la partie publique est à la charge de la SAGEA.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

En Juin, nous vous annoncions le lancement de l'étude de choix d'assainissement sur les hameaux périphériques. Or, à la demande de l'agence de l'Eau Seine Normandie, le cahier des charges a dû être modifié par la Direction Départementale de l'Agriculture et le la Forêt. L'étude ne pourra maintenant démarrer que début 1997.

ALIMENTATION EAU POTABLE

Encore un point noir sur la sécurité incendie résorbé.
En effet, le Val de l'Eau est maintenant totalement desservi par une canalisation neuve de diamètre 150 mm. 3.000.000 Francs ont donc été consacrés par le syndicat des eaux pour Saint-Sulpice en 1996.

MESSAGE TRANSMIS PAR FRANCE TELECOM

Nous portons à votre connaissance que, conformément aux dispositions relatives aux élagages des plantations situées à proximité des lignes de télécommunications, les riverains intéressés sont tenus d'effectuer l'élagage pour ne pas compromettre le bon fonctionnement du réseau téléphonique.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1996

Il est équilibré en dépenses et recettes comme suit. Il est voté à 13 voix pour et 1 abstention.

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Denrées Fournitures	45.500 F	Taxe Enl Ordures Ménagères	90.000 F
Personnel	364.400 F	Produits Domaniaux	60.800 F
Impôts taxes	1.000 F	Produits financiers	67.450 F
TFSE	585.000 F	Recouvrement	49.400 F
Part Contingents	862.176 F	Dotation de l'état	860.016 F
Allocations Subventions	50.000 F	Impôts Indirects	51.230 F
FDG	133.500 F		
Frais financiers	38.000 F	Produits des Contributions directes	1.082.776 F
Charges Exceptionnelles	10.000 F		
Prélève pour Investis.	354.750 F	Produits antérieurs	182.654 F
TOTAL	**2.204.326 F**		**2.404.326 F**

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Emprunt	46.400 F	Excedent Investissement	558.750 F
Acquisitions	74.500 F	Subventions	659.200 F
Trav Bâtiments	367.000 F	Prélèvement sur Recette	354.750 F
Travaux Voirie	1.165.000 F	Participation travaux équipement	80.200 F
TOTAL	**1.652.900 F**		**1.652.900 F**

VOTE DES TAXES COMMUNALES

Le produit de référence étant suffisant à l'équilibre du budget les taux des quatre taxes sont reconduits.

A savoir :

	Taux	Base	Produit de référence
Taxe d'habitation	8,44 %	3.280.000	276.832
Foncier bâti	14,57 %	1.924.000	280.327
Foncier non bâti	35,50 %	331.000	117.505
Taxe professionnelle	8,79 %	2.018.350	177.413
			852.077

POUR MIEUX CONNAITRE LES ACTIVITES DE NOTRE VILLAGE

Dans cette rubrique, nous envisageons de présenter les activités présentes à St Sulpice.

La Maison Familiale Rurale

C'est un établissement d'enseignement agricole qui occupe les locaux du château de Crécy. Le château date du XVII éme siècle et fut occupé par les frères des Campagnes jusqu'en 1968.

Actuellement, 120 élèves y sont formés par une méthode pédagogique utilisant l'alternance : séjour en centre et séjour sur les lieux de stage. Ces jeunes ont pour objectif de se préparer aux métiers de la nature (agriculture, hippisme, horticulture...)

- en 4 éme et 3 éme technologique avec des supports agricoles, hippisme, horticoles. A l'issue de la 3éme les élèves passent le brevet des collèges.
- en BEPA 1 et BEPA 2 dans les domaines de l'élevage bovin et équin.

Ce centre (association de la loi 1901) est sous contrat avec le ministère de l'agriculture ; quatorze personnes sont employées dans cet établissement.

Au cours des vacances scolaires, des formations BAFA ou BAFAD sont organisées. L'été un centre de vacances accueille les enfants à partir de 4 ans.

C'est également, dans ce château que les enfants de l'école prennent leurs repas, c'est le lieu d'implantation de la cantine.

N'oublions pas également, que tous les deux ans, en collaboration avec le CASS ce site accueille le son et lumière.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE THELLE

Au moment où nous écrivons cet article, 31 communes ont à se prononcer sur leur adhésion à la communauté de communes du pays de Thelle.

Le Conseil Municipal du 20 Novembre 1996 de Saint-Sulpice a voté à la majorité son adhésion à cette future communauté de communes qui a pour objet de renforcer la solidarité notamment financière, entre les communes adhérentes.

Elle recevra pour ce faire les compétences suivantes :

1) **Des compétences de gestion**

- Collecte et traitement des ordures ménagères
- Secours et lutte contre l'incendie
- Construction et rénovation des collèges
- Construction, entretien et gestion des équipements sportifs liés aux collèges.

2) **Des compétences de projets possibles**

- Aménagement de l'espace :
  - élaboration, suivi, modification et révision d'un schéma directeur
  - élaboration d'un programme local de l'habitat

- Développement économique :
  - promotion du pays de Thelle et prospection visant à l'accueil d'entreprises nouvelles sur les zones d'activités du territoire,
  - soutien au développement du commerce, de l'artisanat et des activités de services,
  - soutien au développement du tourisme.

- Logement et cadre de vie :
  - interventions en matière d'amélioration de l'habitat,
  - soutien aux opérations communales de toute nature dans le domaine du logement,

- Transports et infrastructures :
  - étude et mise en oeuvre de toute opération contribuant à l'amélioration des transports publics et privés,
  - étude et soutien aux opérations communales en matière de renforcement et d'amélioration de la voirie communale.

- Action sociale :
  - étude, soutien aux opérations communales concernant les cantines et garderies périscolaires,
  - étude, soutien aux opérations communales d'aides au maintien à domicile des personnes âgées.

• Protection et mise en valeur de l'environnement :
  - réalisation de toutes études en matière de gestion de la ressource en eau et d'assainissement des eaux usées.

Le transfert des 4 compétences de gestion précitées de la commune vers la communauté de communes se traduirait par des suppléments de recettes pour la commune de Saint-Sulpice de 103.220 Francs.

Les délégués élus lors du Conseil Municipal du 20 Novembre sont :

Titulaires : M. André MELIQUE - M. Jacky BRETON
Suppléants : M. Jacky DESPRE - M. Jean-Louis RUELLAN

FOOTBALL CLUB ST SULPICE

C'est avec 4 équipes que le Football-Club a redémarré le saison 1996/1997 :

- 1 équipe « POUSSIN », composée principalement de nouveaux joueurs qui découvrent le football cette année.
- 1 équipe « BENJAMIN » qui poursuit l'apprentissage commencé l'année dernière.
- 1 équipe « -15 ans » qui a bien débutée la saison, 2ème de son championat.
- 1 équipe « SENIOR » qui après un début de championat difficile, fait une belle remontée au classement.

Dans le but de mieux encadrer nos équipes, 2 joueurs-dirigeants, viennent de suivre un stage d'entraineur. Nous avons aussi 2 joueurs de 15 ans actuellement en stage pour devenir arbitres officiels.

Il est toujours possible de venir nous rejoindre, comme joueur ou dirigeant, ou simplement comme supporter autour du terrain (l'entrée au GRAND STADE DE SAINT-SULPICE est gratuite).

Tout le Football Club vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

BONNE ANNEE A TOUS

Le Président
Jean-Marie CARPIER

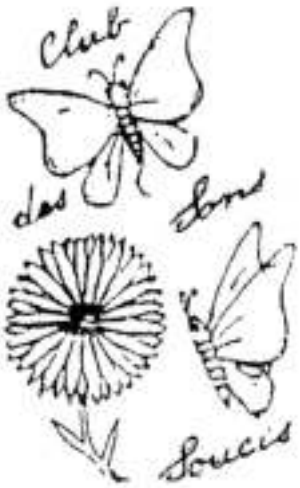

L'année 1996 se termine... Elle aura été bonne ou mauvaise à chacun d'entre nous.

Depuis le dernier bulletin municipal, nous avons eu à déplorer le décès de Monsieur ODY le 2 Juin 1996.

. Le 8 Juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir les clubs voisins, pour passer ensemble un agréable après-midi.
. Le 20 Juin, nous fêtions l'anniversaire des adhérents nés dans le deuxième trimestre.

Après la suspension de nos réunions pour des "vacances" du 18 Juillet au 29 Août, nous avons repris le chemin de la petite salle tous les quinze jours, le Jeudi après midi.

Le 14 Septembre, quelques adhérents du club se sont rendus à AMIENS avec les clubs de BERNEUIL et AUTEUIL.

De même, le 17 Septembre avec le club d'ABBECOURT, nous sommes allés visiter le Château de BRETEUIL.

Le 2 Octobre, notre club allait passer une bonne journée à THOIRY. Les clubs d'AUTEUIL et d'ABBECOURT s'étaient joints à nous.

Enfin, le 13 Novembre, nous avons eu le plaisir de visiter l'orfèvrerie d'ERCUIS. Repas et spectacle à ANSERVILLE. Les clubs d'AUTEUIL, BERNEUIL et ABBECOURT nous ont permis d'avoir un car presque complet.

Nous finirons l'année par un repas amical pour tous les adhérents du club le Jeudi 5 Décembre et nous fêterons l'anniversaire des adhérents nés dans le quatrième trimestre le Jeudi 19 Décembre.

Nous vous rappelons que vous pouvez adhérer au club à partir de 50 ans. Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour animer nos rencontres du Jeudi. Vous pouvez vous inscrire en cours d'année.

Notre assemblée générale au cours de laquelle seront élus les membres du bureau se tiendra le Jeudi 6 Mars 1997.

Venez nombreux nous rejoindre. Nous vous accueillerons avec joie.

Bonne fin d'année à tous.....

COMITÉ COMMUNAL DES FÊTES

Pour la fête communale, le moto club de Beauvais a présenté une exposition de motos anciennes dès le Vendredi matin 8 Septembre. Celles-ci ont défilé à deux reprises dans la commune et les alentours. Vous avez certainement dû les entendre passer...

Ensuite, l'après-midi, les "COSAQUES DU DON" ont proposé un spectacle de voltige à cheval d'une grande qualité. Très peu de personnes ont assisté à cette représentation.

Cette faible participation amène les membres du C.C.F. à avoir une réflexion sur la signification de la fête communale pour la population de Saint-Sulpice, et son attente ou ses souhaits par rapport à cette manifestation.

N'hésitez pas à nous soumettre vos suggestions et remarques à ce sujet par l'intermédiaire des coupons réponses "Questions, Remarques, Suggestions". Ils nous seront transmis et ils nous seront précieux afin que nous puissions mieux répondre à votre demande.

Pour l'arbre de Noël, c'est encore un spectacle signé FRATELLINI qui devrait ravir les enfants.

Tout le bureau, ainsi que moi-même, vous souhaitons une bonne fin d'année et nous vous adressons nos meilleurs voeux pour la nouvelle année.

Le Président
Jean-Louis RUELLAN

LA CROIX D'OR

La Croix d'Or est une association "Loi 1901". Elle regroupe toutes celles et tous ceux qui veulent aider les personnes en difficulté avec l'alcool.

Elle organise des réunions - ouvertes à tous les derniers samedis de chaque mois à 20 H 30 à Noailles, salle des Acacias.
Si vous souhaitez plus d'informations et de renseignements, vous pouvez contacter :

Mr Daniel MORELLE - 2 Rue d'Auteuil à Saint-Sulpice Tel : 03.44.81.18.78

ou

Mme Anne Marie Marcq - 15 Rue du 19 Mars 1962 à Berthecourt Tel : 03.44.07.56.46.

L'Assemblée Générale départementale de la Croix d'Or se déroulera le samedi 15 Mars 1997 à 10 H 00 à la salle Chantepie de Saint-Sulpice.

Vous êtes tous cordialement invités.

Daniel MORELLE

Association Sportive Saint-Sulpice

JUDO – GYMNASTIQUE – TENNIS DE TABLE – BOULES

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-SULPICE EST HEUREUSE DE VOUS PRÉSENTER SES MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNÉE 1997

La saison 1996-1997 a repris dès le 15 Septembre 1996 avec un effectif toujours croissant.

En effet, nous comptons aujourd'hui plus de 110 adhérents répartis dans nos différentes sections : Judo - Tennis de Table - Gymnastique volontaire - Gymnastique pour enfants.

La section gymnastique pour enfants est actuellement au complet avec 26 enfants répartis en 2 groupes afin d'apporter une meilleure qualité d'entrainement et celà se passe maintenant le mercredi après-midi de 17 H 00 à 18 H 30 dans la salle "Maurice BRETON", ce qui convient mieux aux enfants.

A ce sujet, toute l'équipe de l'A.S.S.S. remercie Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour le prêt de la salle "Maurice BRETON", ce qui permet un meilleur développement de cette activité.

LES GRANDES DATES A RETENIR DES A PRÉSENT POUR 1997 SONT :

25/01/1997	Compétition de Judo
26/01/1997	Tournoi de Tennis de Table
08/02/1997	LOTO
09/02/1997	Tournoi de Tennis de Table
08/03/1997	Notre soirée "Champêtre" avec buffet Soirée privée uniquement sur réservation

Courant Mars Cross inter-villages

22/03/1997	Compétition de Judo
23/03/1997	Tournoi de Tennis de Table
03/05/1997	Compétition de Judo
04/05/1997	Tournoi de Tennis de Table

Le Président
Alain TOUSSAINT

La 2ème "BOUM ENFANTS", 1ère manifestation de la rentrée, a remporté un franc succès. Les 8-13 ans auxquels elle était destinée se sont bien "éclatés".

Merci aux jeunes qui ont assuré gracieusement l'animation et aux parents qui encadraient.

Rendez-vous le 7 Juin 1997 pour la 3ème !

De nouvelles manifestations sont prévues dont le but principal sera de participer au financement de la classe de découverte à Ste Marguerite de Pornichet du (1er Avril au 11 Avril 1997). 54 enfants des classes de CM2 et CE1 sont concernés.

Des grilles composées de 10 cases, vendues chacune 10 F. sont mises en vente . GROS LOT : UN RADIO-CASSETTE-LAZER, plus un lot par carte.

Merci de réserver le meilleur accueil aux petits vendeurs.

Des cartes supplémentaires sont à votre disposition auprès de l'association EVEIL ou des institutrices si le coeur vous en dit!

Samedi 18/01/1997 - Soirée crèpes

18 H 00 : Tirage de la loterie
Jeux de société pour les enfants, vidéos.
21 H 00 : Concours de belote/tarots

Samedi 22/02/1997 - Soirée FOLK (à confirmer)

Samedi 1er Mai 1997 - Brocante enfants

Samedi 21 Juin 1997 - Grande soirée grill et Feux de la Saint-Jean

Réservez ces dates d'ores et déjà !

Merci de continuer à soutenir nos actions dont le bénéfice est au profit des enfants de nos écoles.

Pour toutes informations : Mme Michèle DHEZ : 03.44.81.17.93
Mme Christine HELOU : 03.44.81.20.03

Toute l'équipe d'Eveil vous souhaite une bonne année 1997

La Présidente
Michèle DHEZ

CULTURE ANIMATION SAINT-SULPICE

****

L'assemblée générale de notre association s'est déroulée le vendredi 22 Novembre 1996 salle Chantepie.

Monsieur Gérard DEGOUY, Président de C.A.S.S. depuis sept ans, ne souhaitant plus se représenter, c'est à moi qu'en incombe dorénavant la tâche.

Tous les membres souhaitent le remercier chaleureusement pour le travail qu'il a accompli durant ces sept années. Il a su, au cours de cette longue période, animer tous nos bénévoles, les rassembler autour de grands projets dont les plus notables, aux yeux de tous, resteront les "SON & LUMIERE" de 1992-1994-1996 et qui nous ont apporté satisfaction et fierté.

Ces réalisations collectives n'auraient pu voir le jour sans le travail de tous. Mais elles n'auraient pu être menées à leur terme sans sa détermination personnelle.

Qu'il en soit remercié.

Cette année qui s'annonce sera pour Culture et Animation une année sans Son et Lumière. Mais les projets ne manqueront pas. En voici quelques uns :

Le cross inter-villages se déroulera en mars 1997 et c'est la commune de Hodenc l'Evêque qui accueillera cette année toutes celles et tous ceux qui souhaitent défendre "nos couleurs". Votre participation contribuera sans doute à renouveler « l'exploit » de l'an passé : Saint-Sulpice vainqueur de Abbecourt, Ponchon, Hodenc, Silly.

Quelques membres de C.A.S.S. travaillent dès à présent sur le Rallye pédestre qui aura lieu le 8 Juin 1997 et auquel chaque villageois est vivement invité. Cette activité ouverte à tous vous permettra de parcourir une dizaine de kilomètres dans une ambiance amicale.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de nos autres animations.

En cette fin d'année, toute l'équipe de Culture Animation vous présente ses meilleurs voeux pour 1997 et espère vous retrouver nombreux au cours de ses activités.

Le Président
Jean-Luc LEBAS

LE PONEY CLUB DU BONHEUR

Comme chaque année, le Poney Club du bonheur a repris ses activités début septembre, après avoir passé un été avec diverses actions.

Tout d'abord 5 équipes du Poney Club du Bonheur se sont rendues au championnat de France d'équitation sur poney à Lamotte Beuvron, dans des épreuves de Pony-Games, elles ont toutes été en demi-finales et 4 de ces équipes ont participé aux finales nationales.

Nous avons ramené deux podiums à la troisième place, une 4è place et une 5è place. Puis, fin juillet nous avons été jouer au Pony-Games en Belgique où nous avons terminé troisième. Avant les championnats de France, nous avions été en Allemagne où nous avons été 2èmes.

Durant l'été, nous avons organisé des séjours en Baie de Somme qui permettent aux enfants de faire du poney sur la plage comme dans leurs rêves.

A la rentrée, le Poney-Club a retrouvé avec plaisir ses anciens adhérents ainsi que de jeunes nouveaux arrivants.

Les activités proposées sont tout ce qu'un enfant peut faire avec un poney, c'est-à-dire du loisir, de l'équitation traditionnelle, du sport dans les disciplines olympiques et des jeux équestres de détente ou de compétition.

Ces points forts de l'année seront comme toujours les Pony-Games ainsi que le concours complet mais aussi l'attelage poney.

Les enfants de tous âges ainsi que les adultes sont accueillis sur des Poneys de toutes tailles, de 0,86 m de haut à 1,49 m de haut. Les poneys du poney club sont des poneys de toutes races dont la qualité essentielle est la gentillesse.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite. Les poneys et l'équipe d'animation du Poney Club seront tous ravis de vous faire visiter les lieux.

Et surtout, n'ayez pas peur d'entrer, les chiens qui vous surprennent par leur accueil bruyant ne le font que pour signaler votre présence, puis, ils vous accompagnent jusqu'à nous.

Toute l'équipe du PONEY CLUB DU BONHEUR se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne fin d'année et espère avoir le plaisir de vous recevoir au Club dans un proche avenir.

Gaby ROMANEK

QUESTIONS, REMARQUES, SUGGESTIONS

Coupon à détacher et à déposer dans la boite aux lettres de la Mairie S.V.P.

Question (s), Remarque (s), Suggestion (s) .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM : .....

Les questions, remarques, suggestions seront traitées par le Maire et son équipe.

Les réponses paraîtront dans le prochain bulletin.